



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



CÉCILE, PICHON-BONIN

LIR3S, Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche "Sociétés, Sensibilités, Soins"

Section 35 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

Chargée de recherche depuis 2016, j'ai l'honneur de présenter ma candidature à la section 35-collège B1.

Docteure en histoire de l'art des universités de Paris 1 et de Lausanne, j'ai rédigé une thèse dédiée aux rapports entre peinture et politique en URSS dans les années 1920-1930 (Presses du réel, 2013). De 2008 à 2016, j'ai occupé diverses fonctions de chargée de mission à Sciences po (Paris) où j'enseigne toujours. J'ai également été chercheuse associée au Centre d'histoire de Sciences po et au Centre d'étude des Mondes russes, caucasiens et est-européens (EHESS-CNRS). Lors de mon recrutement au CNRS, j'ai été affectée au LIR3S, une UMR de l'université de Bourgogne.

Ma recherche, conçue dans un esprit interdisciplinaire et collaboratif, mêle initialement histoire de l'art et histoire culturelle du politique. Elle se concentre aujourd'hui sur une histoire de la culture visuelle des enfants, en France et en Russie-URSS aux XIXe et XXe siècles. Elle s'oriente aussi vers une histoire des émotions, plus précisément de la joie enfantine. Confrontée aux conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, je suis sensible à la question de la recherche en terrain empêché. Cette préoccupation m'a conduite à devenir experte scientifique pour le programme PAUSE (soutien du Collège de France à l'accueil des chercheurs en danger dans leur pays) et à mettre mon expertise au service de la section 35, en me portant candidate à cette élection.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 35 s'engagent POUR :

Les candidat.es SNCS-FSU de la section 35 souhaitent mettre au cœur de leur action individuelle et collective les engagements suivants : la défense du rôle déterminant des sections et du comité national en tant qu'espace d'évaluation par les pair.es, la défense d'une politique de financement des missions sur fonds récurrents des unités, la défense d'une représentativité de toutes les approches propres aux SHS.

Plus spécifiquement, les candidat.es SNCS-FSU sont attaché.es à la pluridisciplinarité constitutive des études historiques et de l'histoire de l'art, intégrant des méthodes, des objets et des sources multiples. Pour cette raison, ils et elles souhaitent aussi soutenir les enquêtes sur des terrains de recherche variés, sans perdre de vue les difficultés que ceux-ci peuvent présenter. Le travail des chercheur.es se trouve aujourd'hui très affecté par des situations de crise qui entravent les collaborations internationales. Il convient de considérer ce contexte aussi bien lors du recrutement que dans l'accompagnement des carrières.

De même, les candidat.es SNCS-FSU revendiquent que les critères d'évaluation d'une recherche de qualité doivent nécessairement dépasser l'appréciation de la bibliométrie en vue d'intégrer la diversité des activités de recherche, d'enseignement et de valorisation, toutes complémentaires d'une production scientifique à la fois autonome et collaborative, en lien avec les attentes de la société.

Enfin, les candidat.es SNCS-FSU disent leur attachement à un modèle de recherche inter-institutionnel, et leur considération vis-à-vis des difficiles conditions de la recherche dans les universités. C'est pourquoi ils et elles affirment leur volonté de favoriser les délégations CNRS des collègues universitaires afin de les aider à y développer des projets exigeants, au service d'une construction partagée des savoirs.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 35

ROMAIN GRANCHER, FRAMESPA UMR 5136

JULIETTE HONVAULT, IREMAM UMR 7310

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

